



Si je voulais résumer en quelques mots l'action de notre association, je dirais que nous portons une approche qui allie **expertise, innovation** et **respect de l'autonomie** des personnes vulnérables tout en faisant preuve **d'humilité** face à des situations très complexes.

Notre mission est d'assurer la protection judiciaire d'adultes qui présentent une altération de leurs facultés personnelles et qui, de ce fait, sont dans l'impossibilité de pourvoir seules à leurs intérêts. Nous mettons en œuvre un

suivi personnalisé, respectueux de leurs droits et de leurs besoins.

Notre intervention est un « **travail du temps long** » : apprendre à connaître la personne, selon son rythme, avec discrétion, de manière non intrusive ; tisser un lien de confiance ; informer pour soutenir sa décision.

E.V.A. Tutelles considère les personnes majeurs protégés comme capables mais capables autrement. Situé à l'intersection entre protection et autonomie, l'enjeu de tous acteurs de l'association est de préserver et développer le pouvoir de décider et d'agir des majeurs en protection. Ne pas décider, ne pas choisir à la place de mais informer et aider telles sont les missions que développent les mandataires et l'ensemble des acteurs de l'association.

Nous travaillons à faire évoluer le regard sur la **vulnérabilité** et la notion de protection dans un contexte sociétal centré sur la performance, l'efficacité et l'infaillibilité des individus. Chacun d'entre nous peut, à un moment de sa vie, être porteur ou développer une vulnérabilité fondamentale.

Notre réflexion, **associant** les professionnels et les majeurs protégés autour notamment de la notion de volonté et de son expression nous amène à **innover** dans nos pratiques au service des personnes vulnérables pour une amélioration continue de nos actions.

La dynamique d'E.V.A. Tutelles et son engagement ouvrent sur de **multiples projets** passionnants et mobilisateurs.

Dominique ZORZINI

Présidente d'E.V.A. Tutelles